

**Devis n° CS3003268**

Notre référence ZS3002941  
En date du 02/01/2024  
Suivi par VALLEE Audrey  
Tél du client

**DEVIS TYPE INHUMATION**

80 rue Léon Desoyé  
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE  
France

Mise en bière  
Départ de corps  
Inhumation

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Préparation et organisation des obsèques		382,00	180,00	
Démarches et formalités locales - dans la même commune ou commune limitrophe (jouxant la commune)	20,00	382,00		
Toilette funéraire et habillage	20,00		180,00	
Cercueil et accessoires		916,00		
1 Capiton "STANDARD" en tissu non tissé Blanc	20,00	95,00		
* Cercueil ATLAS forme parisienne en chêne, teinte clair, finition satiné de 27 mm - 4 poignées et une cuvette étanche, plaque d'identité	20,00	821,00		
<b>Total cercueil et accessoires : 916.00 € TTC</b>				
Cérémonie funéraire		1 118,00	281,00	
* Corbillard classique et son chauffeur (Moins de 2h)	10,00	555,00		
1 Maître de cérémonie au convoi	20,00		281,00	
Personnel porteur - Convoi moins de 2h (3 porteurs)	20,00	563,00		
Inhumation		1 041,00	264,00	
Fourniture et pose de dalles intermédiaires	20,00		264,00	
# Ouverture / Fermeture d'un caveau avec monument	20,00	1 041,00		
<b>Total fournitures et services TTC</b>		<b>3 457,00</b>	<b>725,00</b>	<b>0,00</b>

\* Prestations et fournitures obligatoires. # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;

2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.
20,00	3 022,51	604,49
10,00	504,55	50,45

Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
3 527,06	654,94	4 182,00

**Devis n° CS3003232**

Notre référence ZS3002913  
En date du 02/01/2024  
Suivi par VALLEE Audrey  
Tél du client 01.34.51.83.28

**DEVIS TYPE CREMATION**

80 rue Léon Désoyer  
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE  
France

Mise en bière

Levée de corps

Crémation - Crématorium des Yvelines 52 rue Nouvelle France 78130 LES MUREAUX

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
<b>Préparation et organisation des obsèques</b>		<b>382,00</b>	<b>180,00</b>	<b>20,00</b>
Démarches et formalités locales - dans la même commune ou commune limitrophe (jouxant la commune)	20,00	382,00		
Toilette funéraire et habillage	20,00		180,00	
1 Vacation de police (TRESOR PUBLIC DE ST GERMAIN EN LAYE 78100 ST GERMAIN EN LAYE)	0,00			20,00
<b>Cercueil et accessoires</b>		<b>1 011,00</b>		
1 Capiton "CLASSIC" tissu non tissé Blanc	20,00	111,00		
* Cercueil CASAMANCE Pin massif, finition teinte chêne 22 mm, 4 poignées et une cuvette étanche, plaque d'identité	20,00	900,00		
<b>Total cercueil et accessoires : 1011.00 € TTC</b>				
<b>Cérémonie funéraire</b>		<b>1 118,00</b>		
* Corbillard classique et son chauffeur (Moins de 2h)	10,00	555,00		
Personnel porteur - Convoi moins de 2h (3 porteurs)	20,00	563,00		
<b>Crémation</b>			<b>167,00</b>	<b>890,00</b>
* Urne ALLEGRA simple en polymère, de couleur taupe (UPL1) et sa plaque d'identité	20,00		167,00	
Frais de crémation (ESPACE FUNERAIRE ET CREMATORIUM DES YVELINES 52 RUE DE LA NOUVELLE FRANCE 78130 LES MUREAUX)				
• avec recueillement	0,00			890,00
• Remise d'urne à la famille				
<b>Total fournitures et services TTC</b>		<b>2 511,00</b>	<b>347,00</b>	<b>910,00</b>

\* Prestations et fournitures obligatoires. # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis.

Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;

2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux Base taxable T.V.A.

**Total HT Total TVA Total TTC (€)**

**Siège social : FUNECAP IDF - 50 Boulevard Edgar Quinet - 75014 PARIS**

SAS au capital de 12841744 euros - Responsable légal : Philippe LE DIOURON - RCS B 753 216 704  
APE 9603Z - TVA Intracommunautaire : FR10753216704 - TVA acquittée sur les débits - N° Orias : 13001337